

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: PCS 250 NPH RTU

Synonymes: 5908NPH

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Pour usage professionnel seulement.

Manufacturier/Fournisseur:
Process Cleaning Solutions Ltd.

Adresse :
2060 Fisher Dr.
Peterborough, ON K9J 6X6

Téléphone: (705) 740-2880
Télécopieur: (705) 745-1239

Tél. Urgence 24 heures: Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Ce produit chimique ne répond pas aux critères de danger définis par le 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200). Cependant, cette fiche de données de sécurité (FDS) contient des informations pertinentes qui sont cruciales pour la sécurité et pour la bonne utilisation de ce produit. Cette FDS doit être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un docteur/médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un docteur/médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Aucun

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas disponible.

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie aller dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ne pas laisser le déversement contaminer les systèmes d'eaux souterraines. Si nécessaire, faire une digue devant le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les drains, les égouts, les cours d'eau naturels ou les sources potables. Aérer la zone. Prévenir d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Imbiber avec un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Dans le cas d'un accident de transport, contacter Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs et pulvérisations.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyants.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Contrôle de l'exposition:

Mesure de ventilation et d'ingénierie: Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisations. Pour les installations de production, utilisez dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les limites d'exposition recommandées. Lorsque possible, ceci devrait se faire en utilisant une ventilation locale et une bonne extraction.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire: Pas nécessaire lors de l'usage normal. Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou si de l'irritation survient, utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH. Les appareils respiratoires doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à l'OSHA (29 CFR 1910.134). Il convient de consulter des spécialistes de la protection des voies respiratoires.

Mesures de protection: Pour l'usage du consommateur, aucune précaution inhabituelle est nécessaire. Dans un environnement de travail, si une éclaboussure est probable, des lunettes de protection peuvent être nécessaires.

Autre équipement de protection: D'autres équipements peuvent être obligatoires dépendamment des normes de travail de chaque endroit.

Considérations générales d'hygiène: Dans un environnement de travail industriel, éviter le contact avec les yeux et le contact prolonger avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et sécuritaire.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide claire incolore

Odeur: Légère odeur d'eau de javel

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 6.5-8.0

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité relative: 1.00

Solubilité dans l'eau: Soluble

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité, cinématique: Comme l'eau

Composé organique volatil (%COV): Aucune information pertinente disponible

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: En temps normal, non réactif.

Stabilité chimique: Stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Fluor, agent fortement oxydant ou réducteur, bases, métaux, trioxyde de soufre, pentoxyde de phosphore.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable:

Voies d'entrée - Inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes.

Voies d'entrée – Dermique & oculaire: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Voies d'entrée - Oral: Ne pas goûter ou avaler.

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

Symptômes: Se référer à la section 4 de cette fiche de données de sécurité.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Ne devrait pas être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité: Ce produit ne contient aucun carcinogène connu figurant sur les listes des organismes suivants: ACGIH, CIRC, OSHA et NTP.

Effets sur la reproduction: Aucune information pertinente disponible.

Sensibilisation à la matière: Aucune information pertinente disponible.

Effets spécifiques sur les organes cibles: Pas de données disponibles pour indiquer que le produit ou des composantes auront des effets spécifiques sur les organes cibles.

Problèmes médicaux aggravés par la surexposition: Aucune information pertinente disponible.

Données toxicologiques:

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	DL ₅₀	DL ₅₀	CL ₅₀
		(Orale, rat)	(Cutané, lapin)	(4hr, Inhal., rat)
Aucune information pertinente disponible				

*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente disponible.

Persistance et dégradabilité: Aucune information pertinente disponible.

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente disponible.

Autres effets environnementaux néfastes: Aucune information pertinente disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manutention pour la disposition: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Rincer le récipient vide avant s'en disposer.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'états, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, d'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

Pour les récipients de 5 gallons ou moins: Rincer trois fois comme suit: Remplir le récipient aux 1/4 avec de l'eau et fermer le couvercle. Agiter vigoureusement. Suivre les instructions pour l'élimination des pesticides des résidus de rinçage. Égoutter pendant 10 secondes lorsque l'écoulement commence. Répétez la procédure deux fois de plus. Ensuite, offrir pour le recyclage ou le reconditionnement. Si ce n'est pas possible, perforer et jeter dans un site d'enfouissement sanitaire.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information US 49 CFR/DOT :

Numéro ONU: Non réglementé

Nom officiel d'expédition: Non réglementé

Classe(s) de danger relatif au transport: Non réglementé

Groupe d'emballage: Non réglementé

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent dans l'inventaire de la loi TSCA sur les substances toxiques.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la liste intérieure des substances (LIS).

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code des règlements fédéraux
CSA: Association canadienne de normalisation
DOT: Département des transports
ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EPA: Agence américaine de protection de l'environnement
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database
CL: Concentration mortelle
DL: Dose mortelle
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail
LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
FDS: fiche de données de sécurité
VLCT: Valeur limite de courte durée
TMD: Loi sur le transport des marchandises dangereuses
VLEP: Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT